



AUCAMVILLE

*Direction générale - Finances*

Aucamville, le 29/03/2022

## **DECISION MODIFICATIVE N°1**

La décision modificative n° 1 a pour objet de reprendre les résultats de l'exercice 2021 ainsi que les restes à réaliser en dépenses et recettes. Elle permet également de prendre en compte le produit fiscal définitif des impôts ménages en fonction des bases définitives prévisionnelles et des taux qui seront adoptés ainsi qu'apporter tous les ajustements nécessaires aux prévisions du budget primitif en fonction des éléments de connaissance que l'on peut avoir à ce jour.

## I. SYNTHÈSE DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Elle s'équilibre à 104 049 € en fonctionnement et 1 606 257.57 € en investissement.

### FONCTIONNEMENT

Dépenses	BP 2022	BS 2022	Recettes	BP 2022	BS 2022
011 Charges à caractère général	2 319 229		70 Produits des services	1 128 602	
012 Charges de personnel	6 225 000		73 Impôts et taxes	6 660 622	104 049
			<i>dont fiscalité directe</i>	2 735 732	104 049
			<i>dont reversements Toulouse Métropole</i>	3 349 571	
			<i>dont autres</i>	575 319	
65 Autres charges de gestion	706 040		74 Dotations et participations	1 898 661	
66 Charges financières	31 733		<i>dont DGF et DSR</i>	234 965	
67 Charges exceptionnelles	28 164		<i>dont compensation perte ou exo impôts locaux</i>	233 891	
014 Atténuations de produits	107 403		<i>dont CAF</i>	1 287 000	
022 Dépenses imprévues	50 000		<i>dont autres</i>	139 405	
			<i>dont FCTVA</i>	3 400	
042 Opérations d'ordre entre sections	380 000	0	75 Autres produits de gestion courante	143 852	
023 Virement à la section d'investissement	141 668	104 049	76 Produits financiers		
			77 Produits exceptionnels	11 000	
<b>Total</b>	<b>9 989 237</b>	<b>104 049</b>	013 Atténuation de charges	120 000	
			042 Opérations d'ordre entre sections	26 500	
			002 Excédent antérieur reporté		
			<b>Total</b>	<b>9 989 237</b>	<b>104 049</b>

### INVESTISSEMENT

Dépenses	BP 2022	RAR	BS 2022	Recettes	BP 2022	RAR	BS 2022
				021 Virement de la section de fonctionnement	141 668		104 049
001 Résultat d'investissement reporté				001 Résultat d'investissement reporté			886 823.59
16 Remboursement dette	110 000			10 Dotations et fonds divers	251 214	302.16	1 522 058.77
<b>EQUIPEMENT</b>	<b>4 475 664</b>	<b>1 606 257.57</b>	<b>0</b>	<i>dotations et fonds divers (fctva)</i>	251 214	302.16	1 522 058.77
20 immob. Incorporelles				<i>affectation des résultats</i>	0.00		
204 subventions équipement				13 Subventions investissement	700 000	222 026.90	
21 immob. Corporelles			-451 212	16 Emprunts	2 408 559		-1 129 002.85
23 immob. En cours			-451 212	16 Emprunts CNC	-		
23 avance marchés	70 000			024 Cessions	780 723		
020 Dépenses imprévues	50 000			23 Immobilisations (238 avance marchés)	70 000		
040 Opérations d'ordre entre sections	26 500			040 Opérations d'ordre entre sections	380 000		
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	30 000			041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	30 000		
<b>Total</b>	<b>4 762 164</b>	<b>1 606 257.57</b>	<b>0</b>	<b>Total</b>	<b>4 762 164</b>	<b>222 329.06</b>	<b>1 383 928.51</b>
		<b>1 606 257.57</b>				<b>1 606 257.57</b>	

## II. SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 1. Les recettes : Chapitre 73 Impôts et taxes

Le produit fiscal attendu au BP 2022 a été défini à partir de bases 2022 identiques aux bases définitives 2021, sans évolution physique des bases ni application de coefficient d'actualisation. Le produit 2022 tenait compte au budget primitif d'une hausse du taux de TFPB de 5%, portant le taux à 40,86 % :

	Bases définitives 2021	Bases retenues au BP 2022	Produit retenu au BP 2022
TH hors TH résidences principales	-	-	19 854 €
TFPB	10 745 833	10 745 833	4 390 264
TFPNB	12 030	12 030	6 697 €
Coefficient correcteur			- 1 681 083 €
			<b>2 735 732 €</b>

Le produit fiscal issu des bases prévisionnelles notifiées (tenant compte d'un coefficient de revalorisation de 1.034) calculé avec un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties augmenté de 5% comme le prévoyait le budget primitif sera le suivant :

	Bases prévisionnelles 2022	Taux	Produit 2022 attendu
TH hors TH résidences principales		6.35 %	28 327 €
TFPB	11 124 000	40.86 %	4 545 266 €
TFPNB	12 500	55.67 %	6 959 €
Coefficient correcteur			- 1 740 771 €
			<b>2 839 781 €</b>

Il en résulte un produit plus élevé que prévu au budget primitif de 104 049 €. Ce chiffre est pris en compte dans la DM.

En fonction du coefficient de revalorisation actualisé, nous pouvons en déduire l'évolution physique des bases constatée entre 2021 et 2022 :

-TFPB : +0.12 %

-TFPNB : +0.51 %.

## 2. Les dépenses

Aucun chapitre en dépenses de la section de fonctionnement ne fait l'objet d'ajustement.

**L'équilibre de la section de fonctionnement se fait donc par une augmentation du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (023) de 104 049 €.**

### III. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les restes à réaliser sont inscrits au budget supplémentaire, soit 1 606 257.57 € en dépenses et 222 026.90 € en recettes.

#### 1. Les recettes

##### a) Ligne 021 Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement

Le montant inscrit pour équilibrer la section de fonctionnement pour 104 049 € fait l'objet d'un virement en recettes d'investissement au 023.

##### b) Ligne budgétaire 001 et chapitre 10 article 1068 : reprise des résultats de l'exercice 2021

Il s'agit de la reprise des résultats de la section d'investissement de l'exercice 2021 pour les opérations réalisées à hauteur de 886 823.59 € et l'affectation des résultats de la section de fonctionnement de l'exercice 2021 pour 1 522 058.77 €.

##### c) Chapitre 16 : emprunts : - 1 129 002.85 €

L'emprunt initial figurant au budget primitif qui était de 2 408 559 € est ramené à 1 279 556.15 €.

## 2. Les dépenses

Les chapitres 21 et 23 feront l'objet d'ajustements au niveau des comptes budgétaires et non en termes de montant.

Ces modifications concernent l'opération de construction d'un nouveau foyer municipal, des modulaires accueillant la Direction des services techniques, de l'urbanisme et de l'environnement, la création d'un nouveau groupe scolaire :

Chapitre	Nature	Opération	Montant
23	2313	FOYER	-24 212.00
21	2188	FOYER	20 000.00
21	2184	FOYER	4 212.00
		<b>Total</b>	<b>0.00</b>

Chapitre	Nature	Opération	Montant
23	2313	MODULAIRES DSTUE	-7 000.00
21	2184	MODULAIRES DSTUE	4 000.00
21	2188	MODULAIRES DSTUE	3 000.00
		<b>Total</b>	<b>0.00</b>

Chapitre	Nature	Opération	Montant
23	2313	GS GRATIAN	-420 000.00
21	2115	GS GRATIAN	420 000.00
		<b>Total</b>	<b>0.00</b>